

## L'histoire du Club Sportif de Cannes-Ecluse

### Les débuts

Un extrait du premier cahier des délibérations du CSCE donne un aperçu de la démarche fondatrice : *un groupe<sup>(1)</sup> de bonne volonté qui avons comme virus la plongée, voulant propager celui-ci, nous décidons de former un club.* On est en 1967.

Ces deux précurseurs, qui habitent Montereau, cherchent une commune du canton disposant d'un plan d'eau, qui puisse accueillir et surtout aider un club de plongeurs. Le contact avec Cannes-Ecluse se fait grâce à la médiation de Marcel Berthelot qui les connaît bien – comme eux il travaille à SILEC – et qui, ancien conseiller municipal, a de bons contacts avec les élus et le secrétaire de mairie, Jean Noguès<sup>(2)</sup>. Une première réunion avec ce dernier débouche sur une autre avec le maire Eugène Lecomte<sup>(3)</sup>, puis ensuite sur d'autres réunions avec Claude Delbaere, adjoint au maire en charge des activités sportives. Tout ceci débouche sur un avis favorable<sup>(4)</sup> de la commune pour accueillir le club et l'assister financièrement dans la limite de ses possibilités. Avec pour contrepartie un engagement à assurer une surveillance de la baignade en été.

### L'acte de naissance officiel du CSCE

Dès le début, Jean Noguès a l'idée de ne pas limiter le club à une seule activité, la plongée, pour permettre des évolutions vers d'autres activités sportives. L'objet du club est donc "la pratique de l'éducation physique et des sports"<sup>(5)</sup>.

Le 15 septembre 1967, se tient à la mairie l'assemblée constituante du Club Sportif de Cannes-Ecluse. Elle réunit le maire Eugène Lecomte, le secrétaire de mairie Jean Noguès et six plongeurs.

Jean Noguès est le premier président du CSCE. Les statuts sont déposés à la sous-préfecture de Provins le 25 septembre 1967 et publiés au Journal Officiel du 25 octobre 1967.

### La section Plongée Nautisme

Elle est créée le 25 septembre 1967.

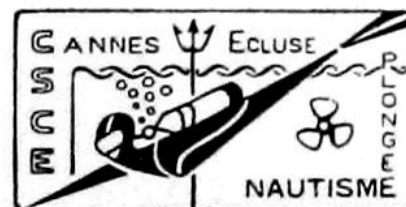
Au début, la formation des plongeurs se fait à la piscine de Melun en partenariat avec le club de Melun. En 1969 la collaboration cesse. Le CSCE continue à utiliser la piscine de Melun, mais séparément du club de Melun.

En 1970, de nouveaux adhérents souhaitent pratiquer également le nautisme. Pour pouvoir les accueillir, la section Plongée – Sauvetage change de nom et devient Plongée – Nautisme. L'activité Nautisme dure quelque trois ans, puis cesse faute de pratiquants, mais le nom reste.

La section Plongée – Nautisme pratique ensuite, au gré des possibilités locales, à Grandpuits, à Nangis, à l'EIS<sup>(6)</sup> de Fontainebleau, à Montereau, et actuellement à la piscine du centre EDF – CCAS de Serbonnes.

Par ailleurs, dès la création, la commune lui attribue une zone à l'Est de la sablière Est. Puis, à l'Ouest de la sablière Est, plus facilement accessible, à côté de la section Ski nautique.

La section Plongée assure la formation en interne de ses membres, grâce à la compétence de cinq moniteurs, tous bénévoles, dont deux habilités à la formation d'handicapés. De septembre à mai, les entraînements se font chaque jeudi à la piscine du centre EDF – CCAS de Serbonnes, et de juin à août au plan d'eau des sablières à Cannes-Ecluse. En juillet et août, le club assure des séances d'initiation aux usagers du centre de Serbonnes et aux cannois qui le souhaitent. Des sorties en mer sont organisées chaque année (en général, une sortie lointaine en eau chaude et 3 ou 4 week ends



1 En fait deux personnes.

2 Jean Noguès est depuis un an en retraite de son métier d'instituteur (Il enseignait aux garçons du cours moyen 1<sup>ère</sup> année au cours de fin d'études 2<sup>ème</sup> année).

3 Jusqu'en 1964, Eugène Lecomte avait été le directeur du préventorium qui occupait le château jusqu'à la vente à l'Etat qui y établit l'Ecole de Police.

4 En effet depuis la disparition de la Fraternelle en 1953, aucune association ne propose plus rien aux jeunes et aux sportifs. Quelques associations, comme l'association des anciens combattants, s'adressent aux plus âgés.

5 D'où le fait que la nouvelle association se soit dès le début appelé "Club Sportif de Cannes-Ecluse, section Plongée – Sauvetage", et non "Club de Plongée de Cannes-Ecluse", même si en pratique et pour faire court, il était courant de dire (mais pas d'écrire !) "club de plongée".

6 Ecole Interarmées des Sports. Ayant remplacé le Bataillon de Joinville, elle accueille des sportifs de haut niveau y effectuant leur service militaire. Elle disparaît en 2002 avec la fin du service militaire obligatoire.

prolongés en Méditerranée). Le club participe aussi avec succès à des compétitions de nage en rivière avec palmes.

Actuellement la section Plongée Nautisme est forte de 35 membres, avec la volonté de ne pas dépasser ce nombre pour conserver l'esprit initial.



Démonstration du club à de la fête de l'eau de 1973

### Un club de handball hors du CSCE

En 1969, M. Cubaynes, le directeur de l'Ecole de police a la volonté d'ouvrir l'école vers la commune<sup>(7)</sup> et particulièrement vers les jeunes. Il contacte le maire, Eugène Lecomte, qui délègue le dossier à Claude Delbaere, adjoint. Parmi les enseignants de la police, Maurice Lidy est volontaire pour encadrer des jeunes cannois. C'est un spécialiste du handball ; le choix du handball s'impose. Claude Delbaere contacte des parents d'enfants qui adhèrent à l'idée<sup>(8)</sup>. Le secrétaire de mairie nouvellement arrivé, Robert Turpain, est le moteur de la création effective du club de handball, hors du CSCE. Les activités sont la formation des jeunes et la pratique en interne. Claude Delbaere est le premier président. Il passe ensuite le relais à Alain Richard.

En 1972, après la disparition du club de handball de Montereau, des jeunes joueurs privés de club adhèrent au club de handball de Cannes-Ecluse. Ils sont déjà formés et constituent une équipe opérationnelle. Ils peuvent et ont envie de se frotter à d'autres et de s'engager dans des compétitions. Il faut satisfaire aux règles de la Fédération Française de Handball et passer à une structure de club classique. Le CSCE est le cadre naturel de cette mutation, car, même si jusque là, on n'y pratique que la plongée, ses statuts laissent la porte ouverte à tous les autres sports.

### La réorganisation de 1972

Une section Handball<sup>(9)</sup> est donc créée le 20 mars 1972 au sein du CSCE. Le 2 octobre, une assemblée générale modifie les statuts en clarifiant l'organisation à deux niveaux : le CSCE d'une part et les sections spécialisées d'autres part.

Le CSCE a un rôle fédérateur. Son objet est "*de grouper les sections sportives pratiquant l'éducation physique et les sports*". A ce titre "*il coordonne les activités des sections adhérentes, les représente et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics*". Il organise les actions transverses.

Alors que jusque là le conseil d'administration de la section Plongée-Nautisme lui suffisait, il a maintenant un conseil d'administration propre. Chaque section a sa gestion propre, tant sportive que financière. Elle a également un conseil d'administration propre.



Les dirigeants du Club en 1972

7 L'achat du site du préventorium par la Police nationale n'avait pas réjoui tous les conseillers municipaux car il privait la commune des taxes locales correspondantes, l'Etat ne les payant pas. Le directeur avait le souci d'améliorer l'image de son institution et de l'intégrer à la vie de la commune.

8 Peut-être parce qu'au lycée de Montereau (allant alors de la 6<sup>ème</sup> à la terminale), sous l'impulsion de Jean Bessoles, professeur de sport, le handball est une institution.

9 Alain Richard est le premier président de la section Handball du CSCE.

### La section Handball

La section Hand-ball consacre tous ses efforts aux enfants et aux jeunes. Les entraînements et les matches ont lieu au gymnase de l'École de Police.

Malgré des succès régionaux significatifs dans les différentes catégories d'âge (minimes et cadets dans les premières années, juniors et seniors ensuite), elle est mise en sommeil le 20 septembre 1989, faute de trouver de nouveaux dirigeants et par manque d'implication de nombreux parents, ne serait-ce que pour assurer les transports des joueurs.

Elle est réactivée le 29 septembre 1995 par des nostalgiques de la première époque qui montent une équipe de seniors. Mais les effectifs sont faibles aussi bien en dirigeants qu'en joueurs, de sorte qu'il arrive que l'équipe ne puisse aligner que cinq ou six joueurs<sup>(10)</sup>. Il arrive même que l'équipe soit obligée de déclarer forfait.

Après quelques années de fonctionnement difficile, la section Handball est à nouveau mise en sommeil en juin 2003.



### La section Ski nautique

Le 26 janvier 1973, un club de Ski nautique voit le jour à l'initiative de quelques membres de la section Plongée – Nautisme désireux de diversifier leurs activités sportives<sup>(11)</sup>. Le 12 juin 1973, ce club devient 3<sup>ème</sup> section du C.S.C.E.

Ses activités sont entièrement consacrées aux loisirs. La section évolue sur le plan d'eau mis à la disposition par la commune, qu'elle partage avec la section Plongée – Nautisme.

Elle comporte une soixantaine d'adhérents<sup>(12)</sup> dont un quart de cannois. Elle accueille à la fois des skieurs utilisant leurs bateaux personnels et des skieurs utilisant le bateau de la section, moyennant une participation financière en plus des cotisations annuelles. La formation des débutants est assurée par les membres du bureau, qui possèdent tous la compétence nécessaire<sup>(13)</sup>, dont le permis bateau.

Les cotisations des adhérents, les subventions communale et départementale et la subvention versée par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) permettent à la section d'assurer l'entretien du bateau du club, du matériel mis à la disposition des adhérents<sup>(14)</sup> et de la base nautique qu'elle a développée au fil des ans.

En été la section organise des sessions d'initiation pour les enfants du club de loisirs communal.



### La section Gymnastique

Le club de Gymnastique volontaire est créé en mai 1975, à l'initiative de Gaston Charvet, conseiller municipal, de Marcel Berthelot, membre du CSCE, et de Gilbert Guignard, professeur à l'école de police. Il adhère à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Le 26 juin 1975, le club intègre le CSCE dont il devient la section Gymnastique. Gaston Charvet en est le premier président et Gilbert Guignard, le professeur. Les cours sont alors dispensés dans le préau du groupe scolaire de la rue chaude (l'actuelle école "les Tournesols") dont le directeur, Gilbert Chiarelli, est premier adjoint au maire et président du CSCE.



10 Une équipe comprend jusqu'à 12 joueurs. Sur l'aire de jeu, ne peuvent se trouver en même temps que 7 joueurs. Au début du match, toute équipe doit présenter au moins 5 joueurs sur l'aire de jeu sinon elle est déclarée forfait.

11 Ces fondateurs souhaitent séparer les deux sports car tous les plongeurs ne pratiquent pas le ski nautique.

12 Tous les membres de la section sont affiliés à la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard.

13 Deux d'entre eux possèdent le diplôme officiel d'initiateur.

14 Tout le matériel nécessaire à la pratique du ski nautique sous toutes ses formes est prêté aux adhérents.



Les activités s'adressent aux adultes ou aux jeunes à partir de 16 ans avec l'accord des parents. Actuellement, la section comprend une cinquantaine d'adhérents entre 30 et 75 ans. Le recrutement se fait par le numéro du journal de la commune spécial associations ou par le bouche à oreille. Les cours sont donnés par Daniel Capelle, diplômé d'état et ancien professeur à l'école de police. La section ne participe pas à des compétitions ou à manifestations externes. Elle organise une sortie annuelle pour ses adhérents. Les séances ont lieu à la salle polyvalente.

### **La section Yoga**

La section Yoga du CSCE a été fondée le 3 novembre 1975 par François Picard et Yvette Delattre qui pratiquaient dans un club à Surville. Quand ce club a cessé ses activités, ils ont cherché une autre possibilité et ont été accueilli par le CSCE.

Les adhérents ont de 25 à 75 ans<sup>(15)</sup>. Il n'y a pas de compétition. Les adhérents pratiquent pour leur plaisir et leur bien-être personnels. Le club comprend de 20 à 25 adhérents répartis en deux groupes : les aguerris (cours le lundi soir) et les débutants (cours le mardi soir). Chaque séance dure une heure. Les activités se déroulent dans une salle du centre de loisirs mise à disposition gratuitement par la commune (chacun apporte son tapis, et/ou son coussin).



La section vit des seules cotisations de ses adhérents. Ses seules dépenses sont le remboursement des frais des professeurs. Elle n'adhère pas à la Fédération Française de Yoga, car elle n'en a pas les moyens. La section participe au forum des associations et publie dans le journal et sur le site Internet de la commune.

### **La section Cyclotourisme**

Trois cannois, Jean, Marcel et René Bouillot, qui ont l'habitude de pratiquer le cyclotourisme avec des amis éprouvent le besoin de structurer le cadre de leur activité physique. Il s'agit pour les créateurs d'être couverts par des assurances adaptées et d'élargir le cercle des participants. La section Cyclotourisme du CSCE est créée le 16 avril 1976 et affiliée à l'UFOLEP le 14 septembre 1979.

Le bouche à oreille faisant, d'autres cyclotouristes viennent agrandir le groupe initial. Il n'y a pas de distinction d'âge, mais pas d'enfants. La section est ouverte à ceux qui aiment se retrouver entre amis et profiter des joies du cyclotourisme. Elle compte jusqu'à 43 adhérents, mais plus souvent entre 23 et 26 adhérents, avec plus d'hommes que de femmes.

La section participe régulièrement à des rallyes cyclotouristes dans la région. Elle organise chaque année le rallye de la Saint-Georges à Cannes-Ecluse, ainsi que le brevet des jeunes cyclistes<sup>(16)</sup> pour les enfants âgés de 4 à 14 ans.

Le 8 octobre 2004, en particulier à cause du manque de bénévoles et du décès d'un membre de la section très actif depuis la création, il est décidé en assemblée générale de dissoudre la section.

### **La section Ecole de Basket Ball**

Une section Ecole de Basket Ball est ouverte au sein du C.S.C.E. en octobre 1976 à l'initiative de trois joueurs des équipes de Montereau, René Deschamps<sup>(17)</sup>, Chantal et Jean-François Savier, l'un résidant à Cannes-Ecluse, les autres actifs dans la commune. Leur but est de former des enfants de l'école primaire à la pratique de ce sport. Le recrutement se fait uniquement par le bouche à oreille.

Les séances sont animées par les fondateurs de la section. La formation est dispensée sur une surface bitumée en extérieur à côté de l'école primaire avec des panneaux amovibles installés à chaque séance. Les enfants jouent entre eux et ne sont pas inscrits dans des compétitions officielles du type championnat. Mais ils participent à un tournoi amical annuel organisé à Donnemarie-Dontilly par l'Union sportive de l'Enseignement Primaire. Des rassemblements d'écoles de basket sont également organisés à Cannes-Ecluse.



15 Le club ne propose pas de cours pour les enfants car pour eux, il faut un yoga spécifique.

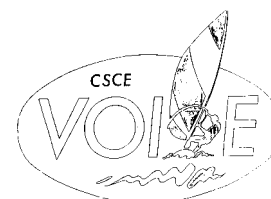
16 Un brevet est remis aux jeunes participants ainsi que des friandises ou des petits lots.

17 René Deschamps a été le président du CSCE de 1990 à 1995.

La section est opérationnelle jusqu'à l'année scolaire 1986 – 1987. Des contraintes professionnelles nouvelles des formateurs entraînent la mise en sommeil de la section qui disparaît officiellement en septembre 1995.

### La section Voile

La section Voile du CSCE est créée en 1979 par François Baudry<sup>(18)</sup>, un habitant de Cannes-Ecluse. Cette création permet de structurer une activité qui s'est développée spontanément depuis 1978. La commune accompagne le projet de club car elle est très réticente à une utilisation anarchique des plans d'eau. Elle pousse à l'intégration de club dans le CSCE qui lui permet de limiter les interlocuteurs. La commune apporte son soutien sous la forme d'une subvention servant à l'achat de matériel de sécurité (bateau à moteur) ou matériel de régates (bouées, ...). La section occupe, en cohabitation avec la section ski nautique, le plan d'eau à droite de la D124A, dont la commune est en partie propriétaire. La section comporte alors une cinquantaine d'adhérents dont une dizaine de Cannois.



L'histoire du CSCE Voile commence par le dériveur, mais presque aussitôt, au début des années 1980, la planche à voile s'impose avec un nombre d'adhérents de plus en plus important, avec un pic à 250 adhérents environ. Compte tenu de la surface du plan d'eau cela n'est pas sans poser de problèmes. Ce nombre est considéré comme un maximum. Il faut instaurer une liste d'attente. Pendant deux saisons le club emploie un moniteur diplômé et un gardien pendant les week-ends pour réguler le flux des véliplanchistes.

Assez rapidement et compte tenu du nombre d'adhérents, pour des raisons évidentes de sécurité mais aussi de planning d'utilisation<sup>(19)</sup>, il ne devient plus possible de rester sur le plan d'eau devenu trop petit et où évolue également le ski nautique. Dès que la sablière à gauche de la D124A est disponible, après l'arrêt de l'exploitation<sup>(20)</sup>, la section Voile négocie avec la SCI propriétaire des plans d'eau la possibilité de les occuper et va s'y installer. Pendant quelques années cette mise à disposition est gratuite en contrepartie de la clôture du terrain et de l'entretien des berges.



Au début des années 1980, plus de 30 régatiers sillonnent les régates de ligues et d'interligues où il faut, là encore, s'inscrire à l'avance sous peine de ne pas pouvoir participer.

Quelques-uns participent aux Championnats de France de planche à voile Open dans des conditions souvent difficiles pour des habitués des plans d'eau. A partir du milieu des années 1980 de nombreux adhérents participent à la descente de la Seine de Melun à Paris avec plus de 500 concurrents au départ. Quelques-uns participent également aux "Triangles Ouest France" à la Baule où les premières années ont vu plus de 1 000 participants. A travers ces différentes manifestations sportives, le CSCE Voile est représenté pendant plusieurs années avec excellence en catégorie division 2 "planche open".

Jusqu'en 2002, le CSCE Voile organise sur son plan d'eau au mois d'avril une régates de ligue comptant pour la sélection aux championnats de France (d'abord en division 2 puis en raceboard). Chaque année, l'excellente qualité et la rigueur de l'organisation, reconnues par les représentants de la Fédération Française de Voile et par les participants, participent fortement à son succès.

A la fin des années 1980 et bien que, pour laisser possible la création d'une sous-section Voile (dériveurs), le nom retenu initialement et toujours d'actualité soit "Section Voile", un projet dans ce sens est refusé en assemblée générale. Son promoteur crée alors avec la ville de Montereau la section Voile du Club Sportif Monterelais qui occupe l'extrémité Ouest du bassin, là où il communique avec l'Yonne, près du camping des Marcassins. D'un commun accord, le CSCE Voile garde la spécificité "planche à voile" alors que le CSM Voile est réservé aux voiliers. Cette décision est cohérente avec la taille respective des plans d'eau sur lesquels chaque club évolue. Cette cohabitation continue toujours de bien fonctionner et les deux activités s'y déroulent sans gêne réciproque.



18 Après le président fondateur, se sont succédés Marc Delbaere de 1983 à 1988, René Meyer de 1989 à 1991 et Edmond Tonnellier depuis 1992.

19 D'autant que la voile est, par définition, 100% tributaire du vent !

20 Au début des années 1980.

A partir du début des années 1990, le phénomène "planche à voile" s'amointrit au profit d'autres sports comme le VTT. L'esprit compétition, qui animait les années 1980, est remplacé par une pratique orientée vers le sport "loisirs et plaisirs". Simultanément le changement du type de planche et de voile (passage de la division 2 à la Raceboard) entraîne l'arrêt des activités de compétition à cause de leur coût induit. Le nombre d'adhérents passe progressivement de 250 dans les années 1980, à 60 dans les années 1990 et à 20 dans les années 2000. Les activités ne concernent plus désormais que le loisir sur des planches courtes de funboard.

Mais, le mauvais temps ou le froid n'arrêtent pas les passionnés, toujours prêts à accueillir de nouveaux planchistes avides de sensations. Le travail acharné de quelques bénévoles a permis d'améliorer considérablement et permet de maintenir en bon état l'accès et les abords du plan d'eau. La section Voile entretient un petit local qui permet aux véliplanchistes de se changer. Aucun matériel n'y est stocké, chaque adhérent possède son propre matériel.

### **La section Football**

Créé en 1979 par Joseph Cerdan, amoureux de football, le club rejoint le CSCE en 1980. Composée majoritairement de cannois, la section Football s'adresse aux adultes et évolue dans le cadre de l'UFOLEP. André Cerdan, fils du président, est l'entraîneur. Faute d'un terrain à Cannes-Ecluse, elle dispute ses matchs les samedis après-midi à Esmans et à La Brosse-Montceaux. Cette solution se révèle à la longue trop contraignante, de sorte que les activités cessent à l'automne 1982.

Les activités reprennent en 1988 à l'initiative de Victor Dupuy, conseiller municipal passionné de football et président du nouveau club, qui fonctionne d'abord dans le cadre de l'UFOLEP, avec entraînements et matchs amicaux. Fabrice Rive, ancien éducateur à Varennes-sur-Seine et Montereau, assure l'encadrement technique. Les activités se concentrent sur les enfants des classes primaires.

En 1989, le club rejoint le CSCE et fonctionne dans le cadre de la Fédération Française de Football. Le nombre d'enfants inscrits grandissant, plusieurs équipes sont montées. Elles sont engagées avec succès dans les compétitions officielles en Seine-et-Marne. En 1991, les parents des enfants du club souhaitant également pratiquer poussent à la formation d'une équipe de seniors, puis de vétérans.

Dans les années 1999 – 2000, les équipes d'enfants arrêtent leurs activités faute d'encadrement compétent. Actuellement la section a une vingtaine d'adhérents, soit une équipe de super vétérans (45 ans et plus), et n'est pas active dans les tranches d'âge inférieures. Cette équipe évolue dans une compétition au niveau départemental (deux poules de 10 équipes et une poule finale à trois équipes). L'équipe de Cannes-Ecluse se situe en milieu de tableau de la poule Sud Seine-et-Marne. L'équipe évolue sur le terrain de football communal.



### **La section Ecole multisports**

En 1995, à l'initiative de René Deschamps et après l'arrêt de la section Basket-Ball qu'il animait, une section Ecole multisports est ouverte au sein du CSCE. Son but est de proposer des activités sportives aux enfants de 6 à 11 ans. Elle propose aux enfants des activités variées, telles que course d'orientation, judo, tennis, tennis de table, badminton, basket, hand, tir à l'arc, volley-ball, hockey, tir à air comprimé. Les activités ont lieu les mardis et jeudi après la classe. De 1996 à 1999, elle organise, en partenariat avec l'Ecole de Police, des sessions Sport Été Vacances pendant les vacances scolaires. A la demande des adolescents, une session de formation au basket-ball est organisée.

Les participants aux activités prenant de l'âge, la nécessité de créer des structures destinées aux plus âgés apparaît. C'est ainsi que naissent la section Badminton du CSCE et le Tennis Club Sportif de Cannes-Ecluse (TCSCE), extérieur au CSCE.



**Les jeunes archers et badistes de l'Ecole Multisports en 2000**



En 2006, la section multisports quitte le CSCE. En effet, l'embauche d'un salarié et l'agrément départemental entraînent une organisation nouvelle. Elle devient une association indépendante, dédiée aux enfants du primaire, sous la tutelle directe de la commune. Ses activités sont régies par une réglementation départementale spécifique.

### La section Badminton

La section Badminton du CSCE est créée en septembre 1997 pour permettre aux enfants de l'Ecole multisports qui, ayant grandi, ne peuvent plus y avoir accès, de continuer à pratiquer leur sport. Le nombre de ses adhérents est de l'ordre de 50 à 60 personnes avec, en chiffres ronds, 1/3 d'hommes, 1/3 de femmes et 1/3 de jeunes de moins de 18 ans.

La section participe aux compétitions interclubs départementales et au challenge du dragon (tournoi amical avec les clubs de Champagne-sur-Seine, Mormant, Nanteau-sur-Lunain, Saint-Pierre-les-Nemours et Sergines,) où elle se comporte très honorablement, avec une victoire en 2013. En 2014, elle obtient la 5<sup>ème</sup> place en interclub départemental. Les entraînements ont lieu au gymnase communal.

La section se fait connaître principalement par le bouche à oreille et de temps à autre par la radio locale ("Oxygène, la radio du Sud Seine-et-Marne"). Elle participe au forum communal des associations. La section organise également des manifestations extra sportives festives pour ses adhérents.



### La section Judo

La section Judo du CSCE est créée en janvier 2007 à l'initiative d'un professeur de judo et de son épouse souhaitant démarrer sur la commune une structure nouvelle dédiée à leur sport.

Le club propose alors un cours de baby judo (une fois par semaine), un cours enfants et adultes (deux fois par semaine) et un cours de jujitsu (une fois par semaine). Au début de la saison 2009-2010, intervient un changement de l'équipe dirigeante et du professeur et une réorientation du fonctionnement du club. Les cours adultes sont supprimés par manque d'adhérents (mais la réouverture d'un cours pour adulte n'est pas exclue si une demande réapparaît) et les cours proposés sont réorganisés par tranches d'âges. Actuellement la section propose deux cours par semaine pour les moyens et les grands et un cours par semaine pour les enfants du Baby judo.

La moyenne du nombre de licenciés sur les trois dernières années est de 39 dont environ 55% de cannois. Beaucoup sont encore débutants. La section peut engager durant toute l'année ses membres dans des compétitions dans toute la Seine et Marne. Elle présente des jeunes judokas aux qualifications pour les championnats de Seine et Marne.

Les entraînements ont lieu au Mille-Clubs. Le club n'organise pas encore de compétitions dans sa salle, mais une réflexion dans ce sens est en cours. La section Judo se fait connaître en distribuant des flyers aux enfants des écoles de Cannes-Ecluse et en participant au forum annuel des associations organisé par le CSCE et à des manifestations organisées par le centre commercial du Bréau.



### La section Karaté

Le club de karaté est créé en 2004 par quatre parents cannois pour que leurs enfants puissent pratiquer le karaté près de chez eux. Ils contactent la commune qui les aide dans leur démarche et accepte d'héberger le club. Les activités se déroulent d'abord au gymnase Berthelot, mais la difficulté de chauffer un grand volume entraîne un repli vers le mille-clubs. Assez rapidement, après une prospection active dans les écoles de Cannes-Ecluse et plusieurs démonstrations, la club atteint une trentaine de membres (20 jeunes et 10 adultes – jusqu'à 50 ans environ). Au début, il a fait appel à un professeur diplômé du club de Montereau, jusqu'à ce que, après deux ans de fonctionnement, une de ses membres passe avec succès le brevet de formateur. La démarche initiale est orientée vers la pratique en activité de loisir sans rechercher les compétitions.

En 2007, pour faciliter les démarches administratives, le club entre dans le



giron du CSCE en devenant une section. En 2010, la section commence à inscrire ses membres à des compétitions au niveau départemental et, pour les meilleurs, au niveau national. Elle organise alors quelques compétitions avec une vingtaine de clubs participant à des rencontres amicales.

Actuellement le club a une quarantaine d'adhérents, ce qui, compte tenu des capacités d'accueil du Mille-Clubs où ont lieu les entraînements et compte tenu des ressources en encadrement, est un plafond acceptable. En conséquence, la section n'a pas de politique de recrutement active, le bouche à oreille étant suffisant pour amener de nouveaux adhérents.

La section a recours aux services d'un entraîneur diplômé. Les membres du club participent à de nombreuses compétitions avec des succès notables : en moyenne, 4 ou 5 champions de Seine-et-Marne par an, des champions d'Ile de France assez régulièrement, plusieurs participations aux championnats de France. Par contre, faute de moyens financiers, la section Karaté renonce à organiser des compétitions à Cannes-Ecluse. Les déplacements se font aux frais des participants ou de leurs parents. La commune met à disposition la salle et le tatami et les adhérents financent kimonos et protections.

### **Le CSCE en 2015**

En 2015, le CSCE est composé des sections : Plongée, Ski Nautique, Gymnastique, Yoga, Voile, Football, Badminton, Judo et Karaté.

Philippe Berthelot  
avril 2015